



Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

DGA Ressources Internes et Modernisation
Direction de la Commande Publique,
des Affaires Juridiques et Immobilières

DCPAJI_AR2022_0095

Délégation de fonction et de signature à M.
Eric LATACZ, Conseiller municipal délégué

Nous, **Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes et à des membres du Conseil Municipal ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire le 13 septembre 2020 ;

Vu la délibération n° 2 du 13 septembre 2020 fixant à 19 le nombre des Adjointes et Adjointes de quartiers,

Vu la délibération n° 3 du 13 septembre 2020 portant élection des Adjointes et Adjointes de quartiers ;

Vu la délibération n° 5 du 13 septembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n° SAJP 2020 – 486 du 02 Octobre 2020 portant délégation de fonction et de signature à M. Eric LATACZ, Conseiller Municipal Délégué ;

Considérant qu'il convient pour la bonne marche des affaires communales d'attribuer à M. Eric LATACZ, Conseiller municipal, une délégation de fonction et de signature ;

ARRETONS

ARTICLE 1 : Délégation de fonction et de signature est attribuée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à M. Eric LATACZ, Conseiller municipal délégué en charge de l'accueil des nouveaux habitants.

ARTICLE 2 : Les champs de la délégation impliquent l'initiative, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des orientations et projets municipaux, la coordination des différents acteurs et intervenants, la participation aux travaux des instances, comités et commissions, et réseaux d'information.

Dans le champ de sa délégation, M. Eric LATACZ reçoit également délégation de signature pour :

- Toutes correspondances, pièces administratives, dans le champ de cette délégation.
- Les conventions approuvées par délibération du conseil municipal et conclues avec les différents partenaires de la Commune.

La signature sera précédée de la mention « par délégation du maire ».

ARTICLE 3 : M. Eric LATACZ exerce effectivement ces attributions de Conseiller municipal délégué depuis son élection le 13 septembre 2020 ; Sa délégation de signature pour l'ensemble des actes nécessaires à l'exercice des fonctions déléguées ci-avant prendra effet à la date d'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : L'arrêté n° SAJP 2020 – 486 du 02 Octobre 2020 portant délégation de fonction et de signature à M. Eric LATACZ est abrogé.

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera

- inscrit au registre des actes de la mairie,
- transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts de France,
- transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING,
- et notifié à l'intéressé délégataire.

ARTICLE 7 : La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 26 Septembre 2022.

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING
dbecue@ville-tourcoing.fr

Signature et paraphe du Conseiller délégué :

 E.L.



Exécutoire le : 07 OCT. 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2022

Application agréée E-legalite.com

93_DE-053-215305330-20221007-L2122_LATAC